



Vente maison indivision

Par chrislala

Bonsoir,

J'ai acheté une maison avec mon compagnon il y a 3 ans en indivision. A ce moment là il n'était pas encore divorcé, et sa future ex femme a signé une procuration pour se désengager de cet achat (lui a fait de même car elle a acheté un bien de son côté). Aujourd'hui nous vendons la maison et ils ne sont toujours pas divorcés, elle refuse sur les conseils de son avocat de signer la procuration pour le compromis.

Quelle solution avons nous à part attendre que le divorce soit prononcé? Est ce que j'ai une possibilité de forcer la vente ou sortir de l'indivision?

Merci d'avance